



Entreprise de travaux : vérifier les attestations d'assurance

Les éléments essentiels à vérifier sur les attestations d'assurance de vos prestataires de travaux



La solidité de la compagnie d'assurance



Le nom de l'assuré / de l'entreprise assurée



La période de validité de l'attestation



Le(s) secteur(s) d'activité couvert(s)



Le plafond de garantie



En savoir plus :

- [Accès au lexique des assurances construction](#)
- [Accès à la fiche pratique sur les assurances de construction de l'Institut national de la consommation](#)

A noter: l'attestation d'assurance (décennale lorsque requise) est obligatoirement jointe au devis et à la facture